

APPEL D'OFFRES

Pouvoir adjudicateur

Centre pour l'aquaculture, la pêche et l'environnement de Nouvelle Aquitaine
(CAPENA)

Procédure Adaptée

Objet du marché

Mise à disposition de navires polyvalents pour réaliser des tests de capture
d'étoiles de mer à l'aide de différents engins de pêche

n° de marché	04-2024
Date de publication de l'avis	22/10/2024
Date limite de remise des offres	22/11/2024 à minuit

Table des matières

I. Contexte	3
1. La problématique étoiles de mer en Charente-Maritime	3
2. Les partenaires	3
2.1. Le CDPMEM 17	3
2.2. CAPENA.....	3
II. Objet du marché.....	4
III. Détail de la prestation demandée.....	4
1. Lot 1 : Marées avec drague à Coquille Saint-Jacques	4
1.1. Description	4
1.2. Exigences	4
1.3. Méthodologie	4
2. Lot 2 : Marées au Chalut de fond.....	5
2.1. Description	5
2.2. Exigences	5
2.3. Méthodologie	5
3. Lot 3 : Marées au Chalut à perche	5
3.1. Description	5
3.2. Exigences	5
3.3. Méthodologie	6
4. Lot 4 : Marées avec un Faubert.....	6
4.1. Description	6
4.2. Exigences	6
4.3. Méthodologie	6
5. Lot 5 : Marées avec Nasses à poissons.....	7
5.1. Description	7
5.2. Exigences	7
5.3. Méthodologie	7
IV. Durée du marché.....	8
V. Contenu des Offres :.....	8
VI. Soumission	8
VII. Critères de sélection	8

I. Contexte

1. La problématique étoiles de mer en Charente-Maritime

Les étoiles de mer, notamment l'étoile de mer commune (*Asterias rubens*) et l'étoile de mer épineuse (*Marthasterias glacialis*), posent un défi croissant dans les pertuis charentais, affectant la pêche professionnelle et la conchyliculture. La prolifération de ces étoiles a des répercussions écologiques et économiques graves, menaçant des espèces clés pour l'économie locale telles que les coquilles Saint-Jacques, pétoncles, vannets, moules, etc. Les pêcheurs charentais, témoins de leur progression depuis plusieurs années, souhaitent la mise en place de solutions opérationnelles, car actuellement, les étoiles de mer capturées sont rejetées faute de filière de prise en charge.

Des résultats prometteurs issus d'études bretonnes sur la valorisation des étoiles de mer ont été mis en évidence ces dernières années. Des solutions innovantes sont en cours de développement dans les domaines de l'agronomie, des biomatériaux et de la santé (humaine, animale et végétale). Ces recherches suscitent fortement l'intérêt d'industriels, et entrent en résonance avec les problématiques de prolifération rencontrées localement en Charente-Maritime.

Le Comité Départemental de Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Charente-Maritime (CDPMEM17) et le Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement de Nouvelle-Aquitaine (CAPENA) se sont associés pour mettre en œuvre un projet visant à évaluer le potentiel d'exploitation des étoiles de mer en Charente-Maritime (projet EPEEC). L'objectif à moyen terme est la mise en place d'une filière inter-régionale visant à exploiter de manière responsable cet échinoderme, tout en contribuant à limiter les impacts écologiques et économiques liés à sa prolifération.

2. Les partenaires

2.1. Le CDPMEM 17

Le Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Charente-Maritime (CDPMEM 17), est une organisation professionnelle regroupant l'ensemble des pêcheurs professionnels ayant un navire de pêche immatriculé dans l'un des trois quartiers maritimes du département. Il a pour mission principale d'assurer :

- D'assurer la représentation et la promotion, au niveau départemental, des intérêts généraux des professionnels exerçant une activité de pêche maritime ou d'élevage marin ;
- D'assurer, auprès des entreprises de pêche et des salariés de ces entreprises, une mission d'information et de conseil.
-

2.2. CAPENA

CAPENA est le centre technique de Nouvelle-Aquitaine dont la mission est d'apporter une expertise technique et scientifique aux acteurs des filières pêche, aquaculture et cultures marines, ainsi qu'aux acteurs publics et privés, sur l'environnement, les ressources des milieux aquatiques et les modes de production afin d'en assurer un développement durable. CAPENA se positionne à l'interface des structures professionnelles, des établissements publics de recherche et des administrations pour mettre en œuvre des projets en lien avec les problématiques du milieu marin.

Le présent marché sera contracté avec CAPENA.

II. Objet du marché

L'objet de ce marché est la mise à disposition de navires polyvalents et de leur équipage en mesure de déployer plusieurs engins de pêche afin de comparer leur efficacité sur la capture des étoiles de mer, et leurs limites d'utilisation (rendements ; mise en œuvre, habitats préférentiels d'utilisation...). 20 campagnes de pêches sont prévues au total

Les engins de pêche identifiés à tester sont les suivants :

- Drague à Coquille Saint Jacques
- Chalut
- Chalut à perche
- Faubert
- Nasse à poissons

Le présent marché est détaillé en lots, à raison d'un lot par engin à déployer. Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs lots.

III. Détail de la prestation demandée

1. Lot 1 : Marées avec drague à Coquille Saint-Jacques

1.1. Description

4 marées à réaliser entre les mois d'avril à septembre 2025 au sein des Pertuis Charentais. Les dates de marées seront programmées en concertation entre le candidat retenu et le CAPENA/CDPMEM 17.

1.2. Exigences

- Engin : le professionnel retenu doit disposer de 2 dragues pour réaliser les essais de capture. Il s'agit de dragues réglementaires de 2 m de long avec un maillage de 96 mm, habituellement utilisées pour la capture des Coquilles Saint Jacques dans les pertuis charentais.
- Navire : Le navire doit être en mesure d'accueillir 2 « personnel spécial » à son bord.

1.3. Méthodologie

Il s'agit de réaliser entre 15 et 25 traits de drague par marée sur des secteurs pré identifiés. 2 personnes de CAPENA et/ou du CDPMEM 17 accompagneront le professionnel durant chaque marée afin de réaliser l'acquisition des données.

Les secteurs de pêche et des précisions sur le protocole précis à mettre en œuvre seront détaillés une fois que des échanges auront eu lieu avec les professionnels pour cibler les zones d'échantillonnage.

Les secteurs les plus éloignés identifiés pour le moment se situent à la limite de chaque pertuis, au nord et au sud du phare des baleines.

2. Lot 2 : Marées au Chalut de fond

2.1. Description

4 marées à réaliser entre les mois d'avril à septembre 2025.

Les dates de marées seront programmées en concertation entre le candidat retenu et le CAPENA/CDPMEM 17.

2.2. Exigences

- Engin : Le chalut doit être mis à disposition par le professionnel retenu. Il s'agit de celui utilisé par les professionnels dans les pertuis.
- Navire : Il doit être en mesure d'accueillir 2 « personnel spécial » à son bord.

2.3. Méthodologie

Il s'agit de réaliser entre 15 et 25 traits par marée sur des secteurs pré identifiés.

2 personnes de CAPENA et/ou du CDPMEM 17 accompagneront le professionnel durant chaque marée afin de réaliser l'acquisition des données.

Les secteurs de pêche et des précisions sur le protocole précis à mettre en œuvre seront détaillés une fois que des échanges auront eu lieu avec les professionnels pour cibler les zones d'échantillonnage.

Les secteurs les plus éloignés identifiés pour le moment se situent à la limite de chaque pertuis, au nord et au sud du phare des baleines.

3. Lot 3 : Marées au Chalut à perche

3.1. Description

4 marées à réaliser entre les mois d'avril à septembre 2025.

Les dates de marées seront programmées en concertation entre le candidat retenu et le CAPENA/CDPMEM 17.

3.2. Exigences

- Engin : Le chalut sera mis à disposition du professionnel retenu. Les caractéristiques de l'engin sont les suivantes : longueur : 1600mm / hauteur de la perche : 400mm / longueur patin : 740mm / largeur patin : 80mm / anneaux diamètre 15mm / diamètre tube : 40mm. Des poids de 8 kg sont ajoutés sur chaque patin



- Le navire doit être en mesure d'accueillir 2 « personnel spécial » à son bord.

3.3. Méthodologie

Il s'agit de réaliser entre 15 et 25 traits par marée sur des secteurs pré identifiés.

2 personnes de CAPENA et/ou du CDPMEM 17 accompagneront le professionnel durant chaque marée afin de réaliser l'acquisition des données.

Les secteurs de pêche et des précisions sur le protocole précis à mettre en œuvre seront détaillés une fois que des échanges auront eu lieu avec les professionnels pour cibler les zones d'échantillonnage.

Les secteurs les plus éloignés identifiés pour le moment se situent à la limite de chaque pertuis, au nord et au sud du phare des baleines.

4. Lot 4 : Marées avec un Faubert

4.1. Description

4 marées à réaliser entre les mois d'avril à septembre 2025.

Les dates de marées seront programmées en concertation entre le candidat retenu et le CAPENA/CDPMEM 17.

4.2. Exigences

- Engin : Le Faubert sera mis à disposition du professionnel retenu. Il s'agit d'un engin spécifiquement adapté à la capture des étoiles de mer sur fonds meubles. Il se compose d'une structure porteuse en métal de 2 m de large, sur laquelle est attachée une quinzaine de bouts détournés, qui forment ainsi des sortes de plumeaux dans lesquels les étoiles sont piégées par leurs spicules qui s'accrochent aux nombreux filins. Cet engin se déploie comme une drague à Coquille Saint Jacques, sur le côté ou derrière le navire.



- Navire : Le navire doit permettre le placement et la manutention du faubert, et être en mesure d'accueillir 2 « personnel spécial » à son bord.

4.3. Méthodologie

Il s'agit de réaliser entre 15 et 25 traits par marée sur des secteurs pré identifiés.

2 personnes de CAPENA et/ou du CDPMEM 17 accompagneront le professionnel durant chaque marée afin de réaliser l'acquisition des données.

Les secteurs de pêche et des précisions sur le protocole précis à mettre en œuvre seront détaillés une fois que des échanges auront eu lieu avec les professionnels pour cibler les zones

d'échantillonnage.

Les secteurs les plus éloignés identifiés pour le moment se situent à la limite de chaque pertuis, au nord et au sud du phare des baleines.

5. Lot 5 : Marées avec Nasses à poissons

5.1. Description

4 marées (2 déplacements par « marée ») à réaliser entre les mois d'avril à septembre 2025.

1 marée inclut le déplacement et le temps de mise en place des nasses, ainsi que celui nécessaire à leur relève 36 à 72h plus tard.

Les dates de marées seront programmées en concertation entre le candidat retenu et le CAPENA/CDPMEM 17.

5.2. Exigences

- Engin : 15 nasses seront mises à disposition du professionnel retenu. Il s'agit de nasses à poisson souples utilisées notamment pour la capture des congres dans les pertuis Charentais. Dimension : 130 x 90 x 60 cm.



- Le pêcheur devra supporter et gérer les besoins en appâts nécessaires aux marées ainsi que le balisage de celles-ci.
- Navire : Le navire doit être en mesure d'accueillir les 15 nasses et 2 « personnel spécial » à son bord.

5.3. Méthodologie

Il s'agit de caler 15 nasses par marée sur des secteurs pré identifiés. Les nasses sont laissées en place durant 36 à 72 h. Le temps de pose sera affiné avec le professionnel retenu.

2 personnes de CAPENA et/ou du CDPMEM 17 accompagneront le professionnel durant chaque marée afin de relever les nasses et réaliser l'acquisition des données.

Les secteurs de pêche et des précisions sur le protocole précis à mettre en œuvre seront détaillés une fois que des échanges auront eu lieu avec les professionnels pour cibler les zones d'échantillonnage.

Les secteurs les plus éloignés identifiés pour le moment se situent à la limite de chaque pertuis, au nord et au sud du phare des baleines.

IV. Durée du marché

Ces prestations sont à réaliser sur l'année entre les mois d'avril à septembre 2025, à concurrence de 4 marées par engin.

Les pêcheurs retenus devront prévoir de participer à des échanges techniques afin de préciser les modalités de déroulement des marées (localisation des stations, dates, etc).

V. Contenu des Offres :

- **Une note technique** : Le candidat devra présenter une note technique détaillant notamment les points listés ci-dessous et décrivant le contenu de sa prestation envisagée. La note technique devra notamment comporter :
 - Les références du candidat en lien avec la prestation demandée, Le candidat devra justifier de sa bonne connaissance des pertuis charentais, de sa capacité à la conduite de navires professionnels et de son expérience dans la manutention de l'engin correspondant au lot ciblé
 - Les moyens utilisés : une description du navire et de ses équipements.
- **Permis de navigation avec la visite de sécurité à jour**, attestant la possibilité d'embarquer 2 « personnel spécial »
- Permis d'armement valide
- **Une proposition financière** : Le candidat fera une proposition financière sur format libre, par lot. Il est toutefois encouragé à préciser un prix à la sortie
- **L'acte d'engagement** fourni en annexe complété et signé

VI. Soumission

Les dossiers complets sont à renvoyer en format numérique avant le 22/11/2024 à minuit à l'adresse suivante :

c.hennache@cape-na.fr

VII. Critères de sélection

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura présenté l'offre économiquement et techniquement la plus avantageuse. CAPENA basera son choix :

- À 50% sur la proposition budgétaire du candidat.
- À 50% sur la proposition technique et l'expérience du candidat.

Les demandes d'informations complémentaires pourront être adressées aux responsables du projet : Emilie Roche (e.roche@cdpmem17.fr ou 06 76 05 42 42) et Cédric Hennache (c.hennache@cape-na.fr ou 05 46 47 18.16).

ANNEXE 1 : Acte d'engagement

Voir fichier Word fourni avec ce document.

ACTE D'ENGAGEMENT

A - Objet de l'acte d'engagement

■ Objet du marché :

Mise à disposition de navires polyvalents pour réaliser des tests de capture d'étoiles de mer à l'aide de différents engins de pêche

■ Cet acte d'engagement correspond :
(Cocher les cases correspondantes.)

1. à l'ensemble du marché *(en cas de non allotissement)* ;

au lot n°..... ou aux lots n°..... du marché public *(en cas d'allotissement)* ;
(Indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'il figure dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

B - Engagement du titulaire

Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire

(Cocher les cases correspondantes.)

Je soussigné(e) :

Nom :
Prénom.....

(A compléter au choix)

Agissant en mon nom personnel

Domicilié à : *(préciser l'adresse complète)*

.....
.....
.....

Téléphone :

OU

Agissant au nom et pour le compte de la société :

Dénomination et forme juridique de la société

Au capital social de :

Domiciliation du siège social : *(préciser l'adresse complète)*

.....
.....

Téléphone :

Immatriculation à l'INSEE sous le numéro SIRET :

.....

Code d'activité économique principale (APE)

Inscription au registre du commerce et des sociétés de :

Sous le numéro :

Après avoir pris connaissance du Cahier des Charges Techniques, et conformément à ses clauses, s'engage, sur la base de son offre à exécuter les prestations demandées :

aux prix indiqués ci-dessous ;

Taux de la TVA :

Montant hors taxes :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à :

.....

Montant hors taxes arrêté en lettres à :

.....

Montant TTC :

Montant TTC arrêté en chiffres à :

.....

Montant TTC arrêté en lettres à :

.....

Compte (s) à créditer

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

■ Nom de l'établissement bancaire :

■ Numéro de compte :

Durée d'exécution du marché

La durée d'exécution du marché public est de 12 mois à compter de :

(Cocher la case correspondante.)

la date de notification du marché public ;

la date de notification de l'ordre de service ;

la date de début d'exécution prévue par le marché public lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.

Le marché est reconductible :

Non

Oui

(Cocher la case correspondante.)

C - Signature du marché public par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur.

- Désignation de l'acheteur

CAPENA

- Nom, prénom, qualité du signataire du marché public

Nicolas MUREAU, Président

Pour l'acheteur :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant de l'acheteur habilité à signer le marché public)